

Art. 4 Le CONTROLE TECHNIQUE aura lieu à l'adresse suivante, à partir de :

Adresse : Route Charlemagne n°4 6464 BAILEUX à partir de : 7h30

Art. 5 Le PREMIER DEPART aura lieu à 9h heures à : ↓

Art. 6 **Le type d'épreuve et le nombre de tours réservé à chaque catégorie sera déterminé par le présent Règlement Particulier.**
La longueur du circuit, le nombre de tours, étapes spéciales, les horaires de passage au contrôle technique et des départs pour chaque catégorie sont déterminés comme suit sur cette épreuve :

Catégories	longueur Circuit	Tours	Temps	Etapes spéciales	Heure de	
					Contrôle Technique	Départ
INTERS		4	4	2	7h30	9h
ESPOIRS		4	4	1		
NATION.		3	3	1		
JUNIORS		3	3	1		
GENTLEMEN		2	2	1		
EXPERTS		2	2	1		
RANDONNEURS GIRLS - 50 cc - MOTOS		2	2	2		
ANCIENNES - 125cc 4T - ELECTRIQUES						
LOISIRS						

La longueur du circuit, le nombre de tours, les temps, les étapes spéciales seront confirmés à l'inscription.

(Un minimum de deux tours est requis pour toutes les catégories).

Art. 7 Tout conducteur s'écartant du tracé ou empiétant sur les propriétés riveraines sera mis hors course, indépendamment des poursuites judiciaires qui pourraient être entamées contre lui pour les dégâts qu'il aurait causés.

Art. 8 Les frais de participation sont fixés à 60 € pour les épreuves comprenant 1 étape spéciale. Le club organisateur peut majorer le prix de l'inscription de 10 € par spéciale supplémentaire.

Les frais de location du transpondeur sont fixés à 10 €. Ils sont distribués le samedi de 14h00 à 18h00 et le dimanche matin à partir de 07h30.

Indiquer ici le montant total en euros des droit d'engagement d'application pour cette épreuve : 80 €

La procédure d'inscription se fera via le site web de la FMB : www.fmb-bmb.be

Règlement Particulier établi le 25/04/2019

Le secrétaire de Course SAMUEL CHAMPENOIS

Le Commissaire d'organisation

Vincent BIZZARRO



Approuvé le Le Directeur de course

A RENVOYER A LA F.M.B. AU MOINS 2 MOIS AVANT L'EPREUVE



NOM DU CLUB ORGANISATEUR: Enduro Club Chimay
ADRESSE DU CLUB: Rue Bandruin N° 128
6460 VILLERS LA TOUR
Téléphone: GSM: ~~0495/666734~~ 497/119808 E-Mail: enduroclubchimay@gmail.com
DESIGNATION ET DATE DE L'EPREUVE: ENDURO DE CHIMAY le 23/06/2019

REGLEMENT PARTICULIER

- Art. 1 Le club susmentionné organisera le 23 Juin 2019 un enduro
ENDURO NATIONAL - EUROPEEN - INTERNATIONAL (*)
- Art. 2 Cette manifestation sera régie par le Code Sportif International, le Code Sportif National et son annexe enduro et le présent règlement.
- Art. 3 Les Officiels suivants ont été désignés :

DIRECTEUR DE COURSE:

ADJOINTS :

COMMISSAIRE D'ORGANISATION: TEL:

COLLEGE TECHNIQUE:

CHRONOMETRAGE: A.I.S timing

RESPONSABLE MEDICAL:

SERVICE MEDICAL: HORIZON AMBULANCES romedenne

Communications urgentes le jour de l'épreuve

Nom: BIZZARRO Vincent GSM: 497/119808 E-mail: vincent.bizzarro@skynet.be
CHAMPENOIS Samuel GSM: 0470/170373 E-mail: enduroclubchimay@gmail.com